

Paris, le 23 octobre 2017

Accroissement de la participation de Foncière des Régions et projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire Suspension du contrat de liquidité et suspension de cours

FONCIERE DES REGIONS a annoncé ce jour avoir signé un accord avec Cardif, Crédit Agricole Assurances et Generali Vie en vue de l'apport de leur participation de 38,6% dans FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS, à l'issue duquel FONCIERE DES REGIONS lancera courant novembre 2017 une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur les actions FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS. Le prix de l'OPR-RO visant les titres non détenus par FONCIERE DES REGIONS post apports (environ 100 000 actions) sera fixé à 8,06€, soit le cours moyen pondéré des volumes des 3 derniers mois. Le conseil d'administration de FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS a mandaté le cabinet Valphi comme expert indépendant chargé d'apprécier les conditions financières de l'OPR-RO.

Suspension du contrat de liquidité

Dans la perspective de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire annoncée ce jour par FONCIERE DES REGIONS, FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS a suspendu dès ce jour le contrat de liquidité sur ses actions confié à la société EXANE BNP PARIBAS.

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel (30 juin 2017) les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 20 836 titres FDL
- 146 189 €

Suspension de cours

La cotation des actions FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS, qui avait été suspendue à compter du vendredi 20 octobre avant l'ouverture de la bourse de Paris dans l'attente de ce communiqué, reprendra à compter du mardi 24 octobre 2017.

CONTACTS

Relations presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@fdr.fr

Relations investisseurs

Paul Arkwright
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 85
paul.arkwright@fdr.fr

Laetitia Baudon
Tél : + 33 (0)1 44 50 58 79
laetitia.baudon@shan.fr

Foncière Développement Logements

Foncière Développement Logements, filiale de Foncière des Régions, est spécialisée dans la détention d'actifs résidentiels en France. Elle détient un patrimoine d'une valeur de 371 M€ (à fin juin 2017).

www.fdlogements.fr

Foncière des Régions, co-créateur d'histoires immobilières

Acteur de référence de l'immobilier tertiaire, Foncière des Régions a construit son développement et son patrimoine autour d'une valeur clé et caractéristique, celle du partenariat. Avec un patrimoine total de 21 Md€ (13 Md€ en part du groupe) situé sur les marchés porteurs que sont la France, l'Allemagne et l'Italie, Foncière des Régions est aujourd'hui le partenaire reconnu des entreprises et territoires, qu'elle accompagne dans leur stratégie immobilière avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions est engagée principalement aux côtés des Grands Comptes (Orange, Suez Environnement, Edf, Dassault Systèmes, Thales, Eiffage...) sur le marché des Bureaux. Le groupe déploie également son activité, de façon pionnière et pertinente, sur deux autres secteurs stratégiques que sont le Résidentiel en Allemagne et l'Hôtellerie en Europe.

www.foncieredesregions.fr

Suivez-nous sur Twitter [@fonciereregions](https://twitter.com/fonciereregions) et sur les réseaux sociaux

